

Manuel d'AutoSurveillance (MAS) du système de collecte de la zone agglomérée parisienne

Présentation du groupe de travail MAS chapeau

RETREAUPECTIVE 2017

Manuel d'AutoSurveillance du système de collecte de la zone agglomérée parisienne

Contexte

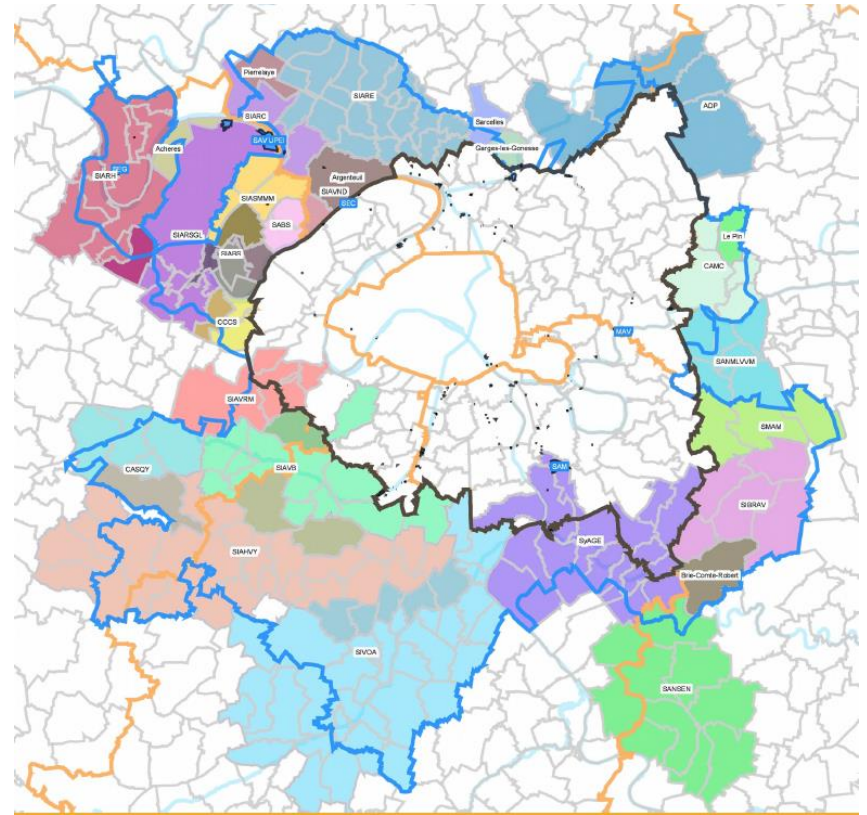
- ✓ **Arrêté ministériel du 21 juillet 2015** relatif aux systèmes d'assainissement
- ✓ Arrêtés préfectoraux pour chaque MO assainissement
- ✓ Fixe des prescriptions techniques pour:
 - la conception
 - l'exploitation
 - la surveillance
 - la conformité



Manuel d'AutoSurveillance du système de collecte de la zone agglomérée parisienne

Contexte

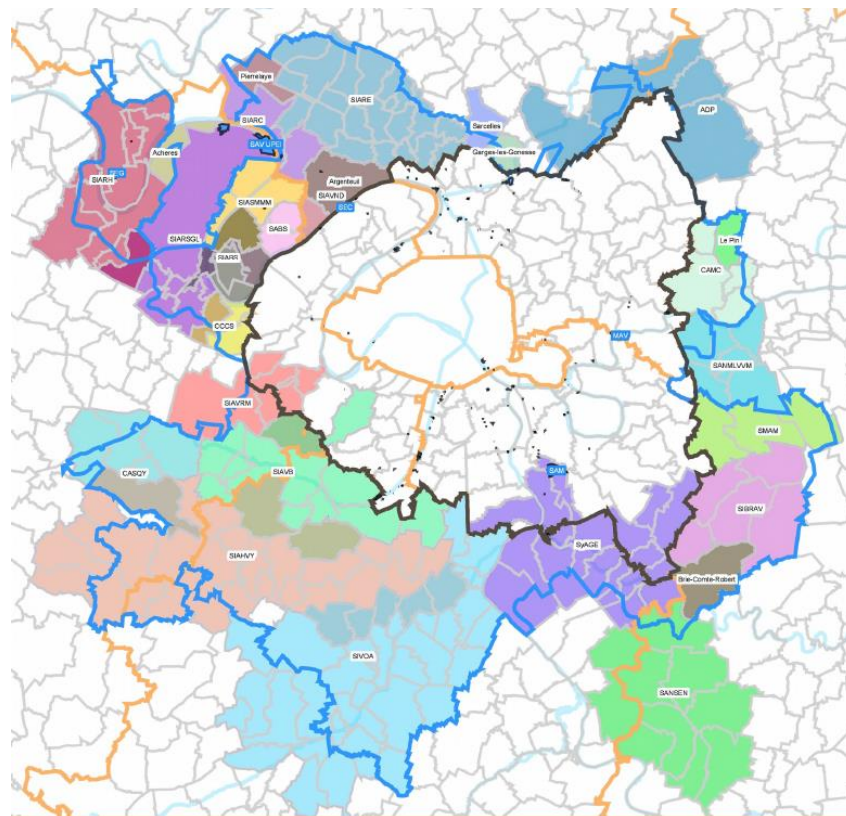
- Un unique Manuel d'Autosurveillance par système d'assainissement
- Si plusieurs MO sur un système:
chacun rédige son propre manuel
ET
travail de coordination et de cohérence de la rédaction assuré par le MO de la station d'épuration



Manuel d'AutoSurveillance du système de collecte de la zone agglomérée parisienne

Contexte

- ✓ Mise en place d'un groupe de travail depuis 2015
- ✓ 17 réunions entre 2015 et 2017
- ✓ Participants: SIAAP, Ville de Paris, Val-de-Marne, Seine-Saint-Denis, Hauts-de-Seine, DRIEE, AESN
- ✓ Objectifs:
 - Rédaction du MAS chapeau
 - Réflexions sur diverses thématiques liées à l'arrêté 2015



Manuel d'AutoSurveillance du système de collecte de la zone agglomérée parisienne

Bilan du Groupe de travail MAS

- ✓ Rédaction du MAS chapeau
 - Démarche d'un an
 - Sollicitation des partenaires du SIAAP
 - Suivi et validation de la rédaction

- ✓ Validation avec DRIEE/AESN des attentes en termes de diagnostic permanent, de gestion des SI, et des données d'autosurveillance (SANDRE)



SIAAP
Service public de l'assainissement francilien

Marché 2016-16074
Lot n°1

OS n°434 426

**MANUEL D'AUTOSURVEILLANCE DU SYSTEME
D'ASSAINISSEMENT PARIS - ZONE CENTRALE**

Code SANDRE

030000175056

Affaire n° : 17-012-13			
Version	Date	Rédigé par	Vérifié par
0.1	18/05/2018	F. LE CARDIEC	A. ALLOUCH
0.2	01/06/2018	F. LE CARDIEC	A. ALLOUCH

Remarques :
V0.2 : prise en compte des remarques suite au GT MAS du 28/05/2018.

PROLOG
INGENIERIE
3-5 rue de Metz - 75010 PARIS
Téléphone : 01.45.23.49.77 - Télécopie : 01.42.46.82.03
prolog@prolog-ingenierie.fr

Manuel d'AutoSurveillance du système de collecte de la zone agglomérée parisienne

Perspectives du Groupe de travail MAS

- ✓ Poursuite des réflexions sur le diagnostic permanent
- ✓ Echanges sur les bonnes pratiques d'autosurveillance
- ✓ Réflexions sur d'autres thématiques liées à l'arrêté ministériel de juillet 2015



Merci de votre attention

